

La signature du patient à l'hôpital

29/06/2015

Cette fiche pratique est la deuxième d'une série rédigée par les juristes de la direction des Affaires juridiques de l'AP-HP et porte sur la signature du patient à l'hôpital. Elle évoque l'information préalable du patient et sa traçabilité, le consentement du patient majeur, majeur protégé et mineur, ainsi que la signature du patient dans ses démarches administratives (dépôt de biens, mandat de protection future, procuration, directives anticipées, etc.).